



**JEUX DU
QUÉBEC**
DE L'INITIATION VERS
L'EXCELLENCE SPORTIVE



GOLF

DEVIS TECHNIQUE
ÉTÉ 2025

DERNIÈRE MISE À JOUR 7 MARS 2025

JEUX RÉGIONNAUX

ÉTÉ 2024 ET 2025



CATÉGORIES ADMISSIBLES

CATÉGORIES 2024	ÂGES	SEXES
Pee-Wee	11-12 ans	M+F
Bantam	13-14 ans	M+F
Juvenile	15-16 ans	M+F
Junior	17 ans	F

CATÉGORIES 2025	ÂGES	SEXES
Pee-wee	11-12 ans	M+F
Bantam	13-14 ans	M+F
Juvenile	15-16 ans	M+F
Junior	17 ans	F

AFFILIATION

Membre d'un organisme reconnu par la Fédération.

FINALE DES JEUX DU QUÉBEC

ÉTÉ 2025
TROIS-RIVIÈRES

CATÉGORIES	ÂGE	SEXES
13 à 14 ans	Entre le 2 août 2010 et le 1 ^{er} août 2012	M
15 à 16 ans	Entre le 2 août 2008 et le 1 ^{er} août 2010	M
13 à 14 ans	Entre le 2 août 2010 et le 1 ^{er} août 2012	F
15 à 17 ans	Entre le 2 août 2007 et le 1 ^{er} août 2010	F

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE REPRÉSENTANT LA RÉGION

Athlètes

Maximum : 6 athlètes : 4 garçons : 2 juvéniles et 2 bantam
2 filles : junior (17 ans seulement), juvénile ou bantam

Minimum : 1 athlète (peu importe la catégorie)

Entraîneur – accompagnateur

Entraîneur 1 obligatoire

Accompagnateur 1 maximum

Dans la mesure du possible, une des deux personnes devra préférablement être de sexe féminin. Si seulement un athlète est disponible, seulement 1 entraîneur sera exigé.

Les sports dont l'équipement doit être transporté séparément des autobus, tel que précisé dans le Guide des Jeux, devront nommer un conducteur parmi l'équipe du personnel d'encadrement. Le chef de la délégation régionale sera responsable de choisir le ou les conducteur(s) parmi les sports concernés.

SPÉCIFICATIONS POUR LES ENTRAÎNEURS

L'entraîneur devra posséder l'un des niveaux de certification suivant :

- Entraîneur nouveau compétiteur – PGA du Canada (formé)
- Entraîneur compétiteur en développement – PGA du Canada (formé)
- Instructeur – Golfeurs débutants – PGA du Canada (formé)
- Instructeur – Golfeurs intermédiaires – PGA du Canada (formé)
- Compétition-Introduction – multisport
- Compétition-Développement – minimum de 6 modules – multisport
- Baccalauréat en éducation physique ou intervention sportive
- Entraîneur de golf communautaire
- Niveau 2 - Entraîneur de First Tee - Premier départ

AFFILIATION

Tous les athlètes doivent être membres de la Fédération (Golf Québec).

MODE DE SÉLECTION RÉGIONALE

Les athlètes doivent participer au moins à 1 compétition de Circuit régional junior (CRJ) qui se tiendra dans la plupart des régions du Québec et qui servira pour l'identification de talents de la Fédération de golf du Québec. Les meilleurs athlètes doivent participer à une rencontre identifiée par la Fédération à l'été 2025.

Compétition régionale (CRJ)

Une compétition de 18 trous, partie par coups

Si la ronde est annulée en raison de la mauvaise température, elle doit être remise avant le 6 juillet 2025.

Équipe incomplète

Si une équipe est incomplète, la région peut utiliser une 2^e compétition régional (CRJ) pour identifier des athlètes qui pourraient compléter l'équipe. Un athlète ne peut pas participer à 2 événements de qualifications. La règle de surclassement doit avoir été appliquée après le premier événement régional de qualification (CRJ).

Remettre au responsable de l'URLS et à la Fédération les résultats de la sélection finale de l'équipe.

ADMISSIBILITÉ

Pour qualifier une région, une finale régionale doit avoir lieu l'année précédant la Finale des Jeux du Québec ainsi que l'année de la Finale elle-même.

Pour qualifier un athlète à la Finale des Jeux du Québec, celui-ci doit participer aux Jeux régionaux selon son lieu d'appartenance l'année de la Finale et être sélectionné. De plus, il doit être identifié élite, relève ou espoir selon l'une des options dans l'annexe.

* Voir annexe pour les règles d'identification : <https://www.golfquebec.org/pages.asp?id=937>

LIEU D'APPARTENANCE DE L'ATHLÈTE

Lieu de pratique sportive | Adresse civique du club sportif où l'athlète est inscrit.

FORMULE DE COMPÉTITION À LA FINALE

- Deux balles, meilleures balles – formule Stableford (par équipe)
- Vegas à deux – formule Stableford (par équipe)
- Partie par coups – formule Stableford (individuelle)

Prendre note, qu'il n'y aura plus de prolongation pour déterminer la 2^e et 3^e position, seulement pour la première position et ce dans chacune des catégories.

SURCLASSEMENT

GARÇONS JUVÉNILES : Si dans une région, il manque ou il n'y a aucun joueur de catégorie juvénile (15 ou 16 ans), celle-ci pourra substituer le(s) joueur(s) manquant(s) par un autre compétiteur de catégorie bantam (13 ou 14 ans seulement). Aucun joueur de catégorie bantam ne peut prendre la place d'un joueur qui a l'âge requis pour la compétition qui se serait qualifié dans son groupe d'âge.

GARÇONS BANTAM : Si dans une région, il manque ou il n'y a aucun joueur de catégorie bantam (13 ou 14 ans), celle-ci pourra substituer le(s) joueur(s) manquant(s) par un autre compétiteur de catégorie pee-wee (12 ans seulement en date du 15 juillet). Aucun joueur de catégorie pee-wee ne peut prendre la place d'un joueur qui a l'âge requis pour la compétition qui se serait qualifié dans son groupe d'âge.

FILLES JUVÉNILES ET BANTAM : Si dans une région, il manque ou il n'y a aucune joueuse de catégorie juvénile ou bantam (13 à 17 ans), celle-ci pourra substituer la(les) joueuse(s) par une autre compétitrice de catégorie pee-wee (12 ans seulement en date du 15 juillet). Aucune joueuse de catégorie pee-wee ne peut prendre la place d'une joueuse qui a l'âge requise pour la compétition qui se serait qualifiée dans son groupe d'âge.

SUBSTITUTION

Permise pourvu que l'athlète ait participé aux compétitions régionales.

EXCLUSION

Aucune

MÉDAILLES

Le nombre prévu de médailles distribuées lors de la Finale provinciale sera de :

JOURS / ÉPREUVES		GARÇONS JUVÉNILES	GARÇONS BANTAM	FILLES 15-17 ANS	FILLES BANTAM	TOTAL
2 balles, meilleure balles	Or	2	2		2	6
	Argent	2	2		2	6
	Bronze	2	2		2	6
Végas à deux	Or	2	2		2	6
	Argent	2	2		2	6
	Bronze	2	2		2	6
Parties individuelles	Or	1	1	1	1	4
	Argent	1	1	1	1	4
	Bronze	1	1	1	1	4

Aucune médaille ne sera remise aux entraîneurs

SYSTÈME DE POINTAGE

Le système de pointages qui sera utilisé sera le suivant :

Épreuve(s) = les épreuves masculines individuelles

Points attribués à la première position = 76

Nombre de points séparant chaque position = 1

Épreuve(s) = les épreuves féminines individuelles

Points attribués à la première position = 76

Nombre de points séparant chaque position = 2

Épreuve(s) = les épreuves masculines en équipe

Points attribués à la première position = 76

Nombre de points séparant chaque position = 2

Épreuve(s) = les épreuves féminines en équipe

Points attribués à la première position = 76

Nombre de points séparant chaque position = 4

SYSTÈME DE CLASSEMENT DES RÉGIONS

Ce système sert à départager les régions de la première à la dernière position.

Somme des points de toutes les épreuves des athlètes par région.



514 252-3114 | jeuxduquebec@sportsquebec.com
sportsquebec.com | jeuxduquebec.com

